

Affaire suivie par : E. Nitschelm  
Tél. 03 88 23 38 71  
Port. 06 87 72 06 74  
Mél : [elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr](mailto:elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr)  
06 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cedex 09

Le 4 septembre 2024

Madame Elina NITSCHELM  
Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique  
régionale de sciences médico-sociales et  
biotechnologies santé-environnement

A

Mesdames et Messieurs les enseignant(e)s de  
sciences et techniques médico-sociales et de  
biotechnologies santé-environnement de l'académie  
de Mayotte

S/C Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Objet :** Lettre de rentrée pour les professeurs de STMS et de Biotechnologies santé-environnement intervenant en ST2S, BTS ESF, BTS SP3S et BTS MHR.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Cette lettre de rentrée est l'occasion de vous adresser mes vifs remerciements pour votre investissement au cours de l'année passée. Vous avez accompagné les élèves et les étudiants vers la réussite, dans un contexte, pour certains, de rénovation de formations.

Je remercie également vivement Tsz Hoi Ho, chargé de mission d'aide à l'inspection qui travaille à mes côtés, en proximité avec vous. Il peut agir au mieux directement dans l'académie, auprès des services et des lycées. Ses missions portent sur le recrutement et l'accompagnement des professeurs contractuels, l'accompagnement des professeurs contractuels, l'organisation des examens en lien avec la DEC (ST2S, BTS ESF et SP3S) et le lien avec l'IA-IPR de SMS-BSE en extension dans l'académie.

Il peut répondre en premier lieu à certaines questions disciplinaires (notamment en STMS) et me transmet, si besoin, les interrogations (questions plus complexes ou en lien avec les BSE).

Ses coordonnées sont les suivantes : [tsz-hoi.ho@ac-mayotte.fr](mailto:tsz-hoi.ho@ac-mayotte.fr)

Ci-dessous quelques éléments pour l'année à venir.

## 1. Le site académique Santé-Social

Nora Amrane, professeure de STMS au lycée des Lumières à Mamoudzou, a accepté de remplacer Angélique Kostrzewska en qualité d'interlocutrice académique au numérique et webmestre pour nos disciplines. Je l'en remercie vivement.

Elle reprend les missions assurées par Angélique Kostrzewska, notamment la gestion du site académique Santé-Social-Biotechnologies : <https://bgb-stms.ac-mayotte.fr/>

N'hésitez pas à lui transmettre des informations concernant vos établissements et formations mais aussi des ressources utiles à partager : [Nora.Amrane@ac-mayotte.fr](mailto:Nora.Amrane@ac-mayotte.fr). Notre site vivra s'il est alimenté. Je vous invite à le parcourir régulièrement, pour prendre connaissance des actualités.

## **2. Sciences et techniques sanitaires et sociales, série ST2S**

### ***2.1. Les résultats au baccalauréat ST2S session 2023***

Le taux de réussite au baccalauréat ST2S dans l'académie de Mayotte est de 80,83% des 191 candidats inscrits, avec la répartition suivante des mentions : 2 mentions « Très bien », 21 mentions « Bien », 45 mentions « Assez bien ». Le nombre de mentions est légèrement supérieur à l'année dernière.

Félicitations aux bacheliers, qui ont préparé leurs épreuves dans des conditions difficiles et vifs remerciements aux équipes pédagogiques qui les ont accompagnés.

### ***2.2. Réflexion sur la discipline***

Je vous invite à poursuivre la réflexion engagée sur la construction des capacités exigibles et sur l'évaluation. Nous aurons l'occasion cette année de continuer la réflexion sur le Grand oral, si possible avec les enseignants C-BPH, comme vous l'aviez demandé l'année dernière.

La réflexion sur la discipline est d'autant plus importante que plusieurs nouveaux collègues nous ont rejoints cette année et que la confrontation d'idées et l'échange de pratiques sont essentiels pour construire et développer sa professionnalité.

## **3. Les BTS SP3S et ESF**

### ***3.1. Les résultats de la session 2024***

En BTS ESF, le taux de réussite à la session 2023 est de 72,7%, soit un peu plus de 5 points par rapport l'année dernière, et en BTS SP3S, il est de 46,8%, soit 13,5 points de plus que pour la session 2023.

Félicitations aux admis et remerciements aux équipes pour leur fort investissement, dans un contexte de rénovation de référentiels et de plusieurs mois de crise sociale sur le territoire en amont des épreuves. Une majorité d'étudiants n'ont pas pu réaliser leur deuxième stage et chacun d'entre vous a su les accompagner, les orienter, réajuster, pour amener le plus possible d'entre eux à la réussite.

### ***3.2. La poursuite de la réflexion mise en œuvre de la rénovation de la formation de technicien supérieur***

Fort de l'expérience vécue lors des examens cette année, la réflexion sur l'accompagnement des étudiants vers l'acquisition de compétences professionnelles se poursuit. Nous continuerons à travailler sur les compétences professionnelles à travailler avec les élèves et à l'évaluation de leur acquisition.

### ***3.3. Les situations d'évaluation en CCF***

Cette année, ma venue se fera plus tardivement que l'année dernière dans l'académie. Cela implique donc que les équipes devront s'organiser pour penser en autonomie des situations d'évaluation en BTS ESF et des mises en situations professionnelles en BTS SP3S.

#### ***3.3.1. Les SE en BTS ESF***

Pour rappel, en BTS ESF,

- pour le BC1, les étudiants doivent traiter deux situations d'évaluation : l'une en début de deuxième année et l'autre en fin de deuxième année
- pour le BC4, les étudiants traitent une situation d'évaluation en fin de deuxième année.

Cela implique de :

- se concerter pour les dates de chaque CCF, pour éviter que les étudiants aient deux CCF sur un temps restreint en fin de deuxième année ;
- déterminer la répartition des domaines de la vie quotidienne à évaluer dans chaque situation d'évaluation pour le BC1
- se réunir en amont afin de poser le contexte et la situation de la personne ou de la famille à conseiller en BC1 pour chaque SE et afin de déterminer le contexte et le fil conducteur de la situation d'évaluation en BC4.

### **3.3.2. Le BTS SP3S**

Contrairement à l'année dernière, nous ne travaillerons pas ensemble les mises en situation professionnelle en présentiel. Si votre banque de MSP créées l'année dernière et validées reste accessible, il est essentiel de construire de MSP pour l'étoffer.

### **3.3.3. La transmission des propositions de situations d'évaluation (BTS ESF) et de MSP (BTS SP3S)**

Les propositions des situations d'évaluation en vue des CCF et les grilles d'évaluation correspondantes sont à me transmettre par mail au moins 1 mois avant la date de l'épreuve (voir davantage si possible et sans compter les vacances scolaires), à l'adresse suivante : [elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr](mailto:elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr)

Après validation de ma part et à l'issue de l'épreuve, les sujets définitifs de CCF sont à envoyer à Monsieur Chevreux, IA-IPR pilote du regroupement interacadémique de Rennes pour les BTS ESF et SP3S : [vincent.chevreux@ac-nantes.fr](mailto:vincent.chevreux@ac-nantes.fr) et à la DEC de Rennes : [Sandra.Ropert1@ac-rennes.fr](mailto:Sandra.Ropert1@ac-rennes.fr)

## **4. ESAE en STHR et SHR en BTS MHR**

### **3.1. ESAE en STHR**

Le taux de réussite au baccalauréat STHR dans l'académie de Mayotte est de 54,90% des 28 candidats présents, avec la répartition suivante des mentions : 1 mention « Bien », 7 mentions « Assez bien ». Le nombre de mentions a augmenté cette année.

Félicitations aux bacheliers, qui ont préparé leurs épreuves dans des conditions difficiles et vifs remerciements à l'équipe pédagogique qui les a accompagnés.

### **3.2. SHR en BTS MHR**

Sur les six candidats présents, un a obtenu le BTS en option B.

Félicitations aux admis et remerciements aux équipes pour leur fort investissement, dans un contexte de plusieurs mois de crise sociale sur le territoire en amont des épreuves.

Concernant le BTS MHR, il n'y a pas de changements à noter cette année.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année scolaire riche en échanges, en réflexions, en travail d'équipe.

Bien cordialement,

Elina Nitschelm, IA-IPR SMS-BSE

